

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 243

1^{er} février 2013

SOMMAIRE

Altralux S.A.	11618	D/S Strategie ausgewogen	11633
Belos-Com Fonds	11633	DWS Invest	11621
BlackRock Global Index Funds	11635	Flaugust S.A.	11618
Bula S.A., SPF	11620	Flokette Spf S.A.	11621
Business Development Services S.A.	11618	General Mills Luxembourg One S.à r.l. ...	11656
Cathians S.A.	11620	ICE Promotion S.A.	11619
Ciancone S.A.	11639	Intercoiffure Michou, S.à r.l.	11640
CID Holdings S.à r.l.	11639	INTRAPAR S.A., société de gestion de pa-	
CIL Luxembourg	11639	trimoine familial	11620
CIR International S.A.	11640	Italia Investments Corporation S.à r.l. ...	11633
Coiffure Michou	11640	IVG Luxembourg S.à r.l. International Ins-	
COLUFI Compagnie Luxembourgeoise de		titutional Fund SCA SICAV-SIF	11641
Participations Financières	11640	Jolyco S.A.	11619
Comptoir des Fers et Métaux S.A.	11640	Landewyck Tobacco S.A.	11622
Contact-Lux S.A.	11652	Landewyck Tobacco S.A.	11626
CPI Capital Partners Financing S.à r.l. ...	11653	Life Plus Funds FCP-FIS	11636
Cramex S.A. - SPF	11653	Lux Capital Fund S.C.A., SICAV-SIF	11622
Cristalnet S.à r.l.	11653	OPIS Aides & Soins, S.à r.l.	11633
CURA Investment Corporation	11653	Opis S.A.	11636
Cycles Rasqui s.à r.l.	11654	Placindus S.A.	11621
Datinvest Ventures Capital S.A.	11655	Real Assets S.A.	11628
DB Projects S.à r.l.	11655	Real Assets S.A.	11631
DDS S.à r.l.	11655	Redstone Invest S.A.	11619
Denning & Co. Investments Ltd. S.A.	11663	Souliyet S.A.-SPF	11626
Denning & Co. Investments Ltd. S.A.	11663	Sunova S.A.	11626
Denning & Co. Investments Ltd. S.A.	11656	Vecoflex S.à r.l.	11664
Denning & Co. Investments Ltd. S.A.	11656	Velixia S.à r.l.	11664
Dentsply EU Holding S.à r.l.	11655	Vitol Holding II S.A.	11664
Dentsply Europe S.à r.l.	11654	Wholesale & Logistics S.A.	11628
Destination Beauté s.à r.l.	11664	Wholesale & Logistics S.A.	11631
D Luxembourg S.à r.l.	11654		

Altralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 115.153.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le *19 février 2013* à 9 heures 30, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014080/17.

Business Development Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 39.984.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le *19 février 2013*, à 9 heures, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014081/17.

Flaugust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 132.854.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le *dix-neuf février 2013*, à onze heures, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat
- Examen de la situation des mandats (renouvellement des mandats des administrateurs)
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014083/19.

ICE Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 159.858.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le 19 février 2013, à quatorze heures trente, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Affectation du résultat
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014084/18.

Jolyco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 132.095.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le 19 février 2013, à quinze heures trente, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014085/18.

Redstone Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 112.513.

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le 19 février 2013, à seize heures, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat
- Remplacement du commissaire aux comptes
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014086/18.

Cathians S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 147.154.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqués, le *19 février 2013*, à dix heures, au siège social, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approbation desdits comptes, décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Remplacement du commissaire aux comptes
- Questions diverses.

A l'issue de cette assemblée se tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de se prononcer sur la dissolution ou non de la société conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 modifiée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013014082/20.

INTRAPAR S.A., société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 34.055.

None of the shares being present or represented of the first Extraordinary General Meeting convened, the quorum was not reed and notice is hereby given that a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders of the Company will be held at the registered office of the Company, 42, rue de la Vallée, Grand Duchy of Luxembourg, on Friday, *March 1st*, 2013 at 2.30 pm with the following agenda:

Agenda:

1. reports of the Board of Directors and the Statutory Auditor;
2. presentation and approval of the annual accounts as at December 31, 2011, allocation of results;
3. discharge to the Directors and the Statutory Auditor;
4. acknowledgment of the resignation of the Directors Mr. Guy Kettmann and Mrs Marie Bourlond and ratification of the cooptation of Mr. Cédric Jauquet and Mr. Yves Biewer to replace them;
5. acknowledgment of the resignation of the Directors with discharge;
6. appointment of new Directors;
7. deliberation regarding the prospects of a future for the Company and its management and operations.

For the Board of Directors.

Référence de publication: 2013015451/1017/21.

Bula S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 167.494.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le *22 février 2013* à 09.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2012,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2012 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,

4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2013016723/833/18.

Placindus S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 31.182.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 février 2013 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2012.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013016727/534/15.

Flokette Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 57.520.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 21/02/2013 à 15.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31/12/2012
3. Affectation des résultats au 31/12/2012
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2013016725/18.

DWS Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 86.435.

Die Anteilhaber der SICAV DWS Invest werden hiermit zur

ERSTEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Freitag, 22. Februar 2013 um 11.00 Uhr in den Geschäftsräumen der Gesellschaft stattfindet.

Tagesordnung:

1. Änderung der Satzung der SICAV in Bezug auf das Luxemburger Gesetz vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen zur Umsetzung der Richtlinie 65/2009/EG
2. Neuformulierung der Satzung der SICAV
3. Verschiedenes.

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 18. Februar 2013 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50% der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle, in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des Luxemburger Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Aktionäre können die vorläufige aktualisierte Satzung am eingetragenen Sitz der SICAV einsehen.

Luxemburg, im Februar 2013.

Der Verwaltungsrat .

Référence de publication: 2013016724/755/27.

Lux Capital Fund S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 152.733.

We hereby invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Company to be held in Luxembourg at 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf, on 21st February 2013 at 03.00 p.m. to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. Report of the directors and report of the auditor.
2. Approval of the financial statements for the accounting year ended September 30, 2012 submitted by the General Partner.
3. Discharge of the directors and auditor in respect of the financial year ended September 30, 2012.
4. Appointment of the directors and duration of terms of office.
5. Appointment of the auditor for the new financial year.
6. Allocation of the year end result.
7. Miscellaneous.

Each shareholder - individually or by proxy - will be able to participate in the annual general meeting if his shares have been deposited up to Thursday, 14 February 2013 at the latest at the HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) SA, Luxemburg, and leaves them there until the end of the annual general meeting. Each shareholder, who complies with this requirement, will be admitted to the annual general meeting.

From the General Partner.

Référence de publication: 2013016726/755/25.

Landewyck Tobacco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 174.692.

STATUTS

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE DIX-HUITIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE.

Par-devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

- La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois LANDEWYCK HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, en voie d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par son Gérant Unique, Monsieur Marc WAGENER, lui-même représenté par Monsieur Jacques BAUER, juriste, résident professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg en date du 14 décembre 2012.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a déclaré son intention de constituer par le présent acte une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «LANDEWYCK TOBACCO S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique de à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger la prestation de services, la fabrication et le commerce de marchandises de tous genres, notamment du tabac, ainsi que les opérations se rattachant à ces industries et commerces ou de nature à en favoriser le développement.

La société pourra faire toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères, constituées ou à constituer, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, la société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

La société pourra créer des succursales ou filiales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,00) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis, un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, courrier électronique ou télécopie, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique,

ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs,

ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jeudi du mois de juin de chaque année à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblée générale ou par voie de résolutions circulaires à la majorité simple sauf mention contraire contenue aux présents statuts.

Dans les cas où les résolutions sont adoptées par résolutions circulaires, le texte des résolutions est communiqué à tous les actionnaires, conformément aux statuts. Les résolutions circulaires signées par tous les actionnaires sont valables et engagent la société comme si elles avaient été adoptées lors d'une assemblée générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant (dix pour cent) 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Le(s) premier(s) administrateur(s) et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING Sàrl précitée	30.000 actions
TOTAL	30.000 actions

Toutes les cent actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.300,00.

Résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à CINQ et celui des commissaires à UN.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Christian GREIVELDINGER, né le 10 mai 1969 à Luxembourg, demeurant au 16, cité Bourfeld à L-8354 Garnich, administrateur délégué,

- Monsieur Stefan BLATTNER, né le 20 avril 1966 à Stuttgart, demeurant au 27B, rue du Scheid à L-6996 Rameldange administrateur délégué,

- Monsieur Max MEYER, né le 4 juillet 1954 à Luxembourg, demeurant au 36, rue de Reichelange à L-8508 Redange-sur-Attert, administrateur,

- Monsieur Marc WAGENER, né le 26 août 1965 à Luxembourg, demeurant au 77, rue Henri Entringer à L-1467 Howald, administrateur et Président du Conseil d'Administration,

- Monsieur Paul CHAMBERS, expert-comptable, né le 1 mars 1966 à Wolverhampton (UK), établie professionnelle-ment au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, administrateur.

3. La société ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann à L-5365 Munsbach, est appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes.

4. Le siège de la société est fixé au 31, rue de Hollerich, à L-1741 Luxembourg.

5. Le mandat des administrateurs ainsi que celui du Président du Conseil d'Administration, se termineront lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2018.

6. Le mandat du commissaire se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. BAUER, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 20 décembre 2012. Relation: RED/2012/1778. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 janvier 2013.

M^e Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013015185/184.

(130017470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Sunova S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 30.363.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social sis à L-1470 Luxembourg, route d'Esch, 7 en date du 15 février 2013 à 11 heures, par dérogation à la date d'Assemblée Générale Ordinaire prévue par les statuts, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2012 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 30 septembre 2012.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2013016729/1004/19.

Souliyet S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 75.794.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 22 février 2013 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2012,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2012 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2013016728/833/18.

Landewyck Tobacco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 174.692.

RECTIFICATIF

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE VINGT-DEUXIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois LANDEWYCK HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg no B173798.

ici représentée par son Gérant Unique, Monsieur Marc WAGENER, lui-même représenté par Monsieur Florent KLING, résident professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg en date du 16 janvier 2013.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare que

dans l'acte de constitution de la société anonyme luxembourgeoise dénommée "LANDEWYCK TOBACCO S.A.", ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31 rue de Hollerich, reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 2012, numéro 973 de son répertoire, enregistré à Redange-sur-Attert, en date du 20 décembre 2012, RED/2012/1778, non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

l'article 5 (capital social), la souscription ainsi que le paiement des 31.000 actions ont été erronément acté comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,00) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.»

...
...
...

«Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING Sarl précitée	30.000 actions
TOTAL	30.000 actions

Toutes les cent actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.»

alors que l'article 5 (capital social) et la souscription ainsi que le paiement des 31.000 actions auraient dû se lire comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.»

...
...
...

«Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING Sarl précitée	31.000 actions
TOTAL	31.000 actions

Toutes les trente et un mille (31.000) actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.»

Le comparant déclare que les autres articles des statuts dudit acte de constitution du 18 décembre 2012 restent inchangés et de prier le notaire instrumentant de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte rectificatif.

Signé: F. KLING, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 25 janvier 2013. Relation: RED/2013/106. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 janvier 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013015186/71.

(130017470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Real Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 139.793.

Der Jahresabschluss zum 30. September 2009 wurde einregistriert und beim Handels- und Firmenregister hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014634/9.

(130017201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Wholesale & Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 174.699.

STATUTS

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE DIX-HUITIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE.

Par-devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

- La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois LANDEWYCK HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, en voie d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par son Gérant Unique, Monsieur Marc WAGENER, lui-même représenté par Monsieur Jacques BAUER, juriste, résident professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg en date du 14 décembre 2012.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a déclaré son intention de constituer par le présent acte une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «WHOLESALE & LOGISTICS S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique de à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'importation et l'exportation de marchandises sans distinction aucune,
- l'achat et la vente de marchandises au sens le plus large du terme,

- le transport de marchandises par route, par eau, par mer et par air; le stockage et l'entreposage de marchandises; l'action en tant qu'agence en douane et agence maritime; la prestation de services de bureau;

le tout pour son compte propre ou pour le compte d'autrui,

- ainsi que toutes les opérations commerciales, civiles, mobilières, immobilières et financières qui se rattachent à son objet ou qui sont susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,00) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis, un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, courrier électronique ou télécopie, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique,

ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs,

ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jeudi du mois de juin de chaque année à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblée générale ou par voie de résolutions circulaires à la majorité simple sauf mention contraire contenue aux présents statuts.

Dans les cas où les résolutions sont adoptées par résolutions circulaires, le texte des résolutions est communiqué à tous les actionnaires, conformément aux statuts. Les résolutions circulaires signées par tous les actionnaires sont valables et engagent la société comme si elles avaient été adoptées lors d'une assemblée générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant (dix pour cent) 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Le(s) premier(s) administrateur(s) et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING Srl précitée	30.000 actions
TOTAL	30.000 actions

Toutes les cent actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

11631

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.300,00.

Résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à TROIS et celui des commissaires à UN.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Michel THILMANT, né le 25 octobre 1959 à Longlier (B), demeurant au 30, rue de la Faloise à B-6840 Neufchâteau (B), administrateur délégué,
 - Monsieur Tom VANDEMOORTELE, né le 24 juin 1966 à Izegem (B), demeurant au 19, Meirebeckstraat à B-9031 Drongen (B), administrateur délégué,
 - Monsieur Marc WAGENER, né le 26 août 1965 à Luxembourg, demeurant au 77, rue Henri Entringer à L-1467 Howald, administrateur.
3. Monsieur Marc WAGENER, demeurant au 77, rue Henri Entringer à L-1467 Howald est nommé Président du Conseil d'Administration.
4. La société ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann à L5365 Munsbach, est appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes.
5. Le siège de la société est fixé au 31, rue de Hollerich, à L-1741 Luxembourg.
6. Le mandat des administrateurs ainsi que celui du Président du Conseil d'Administration, se termineront lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2018.
7. Le mandat du commissaire se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. BAUER, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 20 décembre 2012. Relation: RED/2012/1779. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 janvier 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013015431/180.

(130017339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Real Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 139.793.

Der Jahresabschluss zum 30. September 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013014635/10.

(130017202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

Wholesale & Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 174.699.

RECTIFICATIF

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE VINGT-DEUXIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois LANDEWYCK HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg no B173798.

ici représentée par, Monsieur Marc WAGENER, lui-même représenté par Monsieur Florent KLING, résident professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg en date du 16 janvier 2013.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare que

dans l'acte de constitution de la société anonyme luxembourgeoise dénommée "WHOLESALE & LOGISTICS S.A.", ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31 rue de Hollerich, reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 2012, numéro 974 de son répertoire, enregistré à Redange-sur-Attert, en date du 20 décembre 2012, RED/2012/1779, non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

l'article 5 (capital social), la souscription ainsi que le paiement des 31.000 actions ont été erronément acté comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,00) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.»

...

«Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING Sàrl précitée	30.000 actions
TOTAL	30.000 actions

Toutes les cent actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.»

alors que l'article 5 (capital social) et la souscription ainsi que le paiement des 31.000 actions auraient dû se lire comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Les actions sont nominatives.»

...

«Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions
LANDEWYCK HOLDING S.à r.l., précitée	31.000 actions
TOTAL	31.000 actions

Toutes les trente et un mille (31.000) actions ont été libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.»

Le comparant déclare que les autres articles des statuts dudit acte de constitution du 18 décembre 2012 restent inchangés et de prier le notaire instrumentant de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte rectificatif.

Signé: F. KLING, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 25 janvier 2013. Relation: RED/2013/107. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 janvier 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013015432/65.

(130017339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Belos-Com Fonds, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Axxion S.A. / Banque de Luxembourg

Unterschriften

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Référence de publication: 2013008351/10.

(130009673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2013.

D/S Strategie ausgewogen, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds D/S Strategie ausgewogen, welcher von der Universal-Investment-Luxembourg S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23. Januar 2013.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2013013998/11.

(130015888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2013.

Italia Investments Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.204.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Italia Investments Corporation S.à r.l.

Référence de publication: 2013014463/11.

(130016962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2013.

OPIS Aides & Soins, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 23, route de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 174.697.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour de janvier

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OPIS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Mamer au 23, route de Kehlen, L-8235 Mamer, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 janvier 2013, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

ici représentée aux fins des présentes par ses trois administrateurs, Messieurs Romain MAUER, demeurant à Luxembourg, Daniel NITSCHAEFF, demeurant à Bettange-sur-Mess et Monsieur Joël SCHLINK, demeurant à Useldange.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la création et l'exploitation de.

- réseaux d'aides et de soins
- Soins à domicile

La société peut exercer ses activités au Luxembourg et à l'étranger et s'associer avec d'autres sociétés ou associations.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de OPIS Aides & Soins, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Mamer. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de 12.500,- Euros (douze mille cinq cents euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100 Euros (cent euros) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle du nombre des parts existantes dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Titre II. Administration - Assemblée Générale

Art. 9. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits, nommés par l'assemblée des associés, qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

En tant que simple mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts lui appartenant.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente; chaque associé peut se faire représenter valablement aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux présents statuts doivent être prises à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Titre III. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre 2013.

Art. 13. Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 16. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 17. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

Art. 18. En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 19. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Evaluation des Frais

Art. 20. Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille Euros (EUR 1.000).

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis, la partie comparante OPIS S.A., représentée comme dit ci-avant a souscrit à l'intégralité du capital

Toutes les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de cent euros (EUR 100) chacune ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Résolutions de l'associé unique

Ensuite, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

a) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

1. Monsieur Romain MAUER, juriste, né à Luxembourg le 06 mars 1958, demeurant à Luxembourg, 39 rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg;

2. Monsieur Daniel NITSCHAEFF, infirmier, né à Luxembourg le 5 avril 1964, demeurant à Bettange-sur-Mess 62, rue des Trois Cantons, L-4970 Bettange-sur-Mess; et

3. Monsieur Joël SCHLINK, infirmier, né à Luxembourg le 06 décembre 1968, demeurant à Useldange, 16, An Hiesel, L-8707 Useldange.

b) La société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants, excepté pour les actes d'un montant inférieur à EUR 2.500 (deux mille cinq cents euros), la signature d'un seul gérant suffit.

c) Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: 23, route de Kehlen, L-8235 Mamer.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'autorisation(s) en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe (s)) au présent acte.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Romain Mauer, Daniel Nitschaeff, Joel Schlink, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 28 janvier 2013. LAC / 2013 / 3903. Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013015250/114.

(130017683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

BlackRock Global Index Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.278.

Lors d'un conseil d'administration en date du 13 Décembre 2012, le conseil a pris acte de la démission de Monsieur Doug Shaw de son mandat d'administrateur de la société à partir du 13 décembre 2012.

A été coopté en date du 13 décembre 2012, Monsieur Bruno Rovelli demeurant à Via XXIV Maggio 1, 20099 Sesto San Giovanni, Italie, en qualité qu'administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Doug Shaw, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale devant se tenir en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2013.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013014875/16.

(130017879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Life Plus Funds FCP-FIS, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Agissant en sa qualité de société de gestion de Life Plus Funds FCP-SIF (le Fonds), un fonds commun de placement organisé en fonds d'investissement spécialisé

Le conseil de gérance de la Société a décidé de mettre le Fonds en liquidation en date du 12 octobre 2012 et de nommer la Société en tant que liquidateur du Fonds.

Pour SL FUND MANAGEMENT S.À R.L.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013016118/10.

Opis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8235 Mamer, 23, route de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 174.687.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour de janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Romain MAUER, juriste, né à Luxembourg le 06 mars 1958, demeurant à Luxembourg, 39 rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg;

2. Monsieur Daniel NITSCHAEFF, infirmier, né à Luxembourg le 5 avril 1964, demeurant à Bettange-sur-Mess, 62, rue des Trois Cantons, L-4970 Bettange-sur-Mess; et

3. Monsieur Joël SCHLINK, infirmier, né à Luxembourg le 06 décembre 1968, demeurant à Useldange, 16, An Hiesel, L-8707 Useldange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er} . Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de OPIS S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Mamer.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune du siège social par simple décision du Conseil d'Administration.

La société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par simple décision du Conseil d'Administration

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la création et l'exploitation de:

- réseaux d'aides et de soins,
- soins à domicile
- services aux personnes favorisant le maintien à domicile,
- de structures stationnaires et semi-stationnaires pour personnes âgées ou handicapées.

La société peut exercer ses activités au Luxembourg et à l'étranger et s'associer avec d'autres sociétés ou associations.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée.

La société a également pour objet est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons, en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle détient

une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société. Un objet supplémentaire de la société est l'acquisition, pour son propre compte, de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à 50.000,- EUR (cinquante mille Euros) représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent Euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II. Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 9. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

En cas d'urgence, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par écrit et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les Administrateurs. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 10. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué pourra être désigné par l'assemblée constitutive.

Art. 11. La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; rééligibles et toujours révocables.

Titre III. Assemblée Générale

Art. 13. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de juin à 10:00 heures au siège social de la société ou en tout autre lieu dans la commune du siège social indiqué dans les convocations. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

Art. 16. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Titre IV. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille treize.

Art. 18. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation du fond de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteint dix (10) pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre V. Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, l'Assemblée Générale règle le mode de liquidation, nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Souscription et Libération

Art. 22. Les comparants préqualifiés ont souscrit aux actions créées comme suit:

1) Romain MAUER, préqualifié,	250 parts
2) Daniel NITSCHAEFF, préqualifié,	150 parts
3) M Joël SCHLINK, préqualifié,	<u>100 parts</u>
Total:	500 parts

Les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant cinquante mille Euros (EUR 50.000) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition générale

Art. 23. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties déclarent se référer et se soumettre aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et à ses modifications ultérieures.

Evaluation des Frais

Art. 24. Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cent euros (EUR 1.100).

Assemblée générale des actionnaires

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Sont nommés, en qualité d'administrateurs:

1. Monsieur Romain MAUER, juriste, né à Luxembourg le 06 mars 1958, demeurant à Luxembourg, 39 rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg;

2. Monsieur Daniel NITSCHAEFF, infirmier, né à Luxembourg le 5 avril 1964, demeurant à Bettange-sur-Mess 62, rue des Trois Cantons, L-4970 Bettange-sur-Mess; et

3. Monsieur Joël SCHLINK, infirmier, né à Luxembourg le 06 décembre 1968, demeurant à Useldange, 16, An Hiesel, L-8707 Useldange.

2.- Est nommé(e) commissaire: AUDIEX S.A., avec siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 65469.

3.- Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mille dix-sept.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mille 2014.

4.- Est désigné président du conseil d'administration: Monsieur Romain MAUER, précité.

5.- Le siège social est établi à L-8235 Mamer, 23, route de Kehlen.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'autorisation(s) en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe (s)) au présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Romain Mauer, Daniel Nitschaeff, Joël Schlink, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 28 janvier 2013. LAC / 2013 / 3092. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 janvier 2013.

Référence de publication: 2013015251/162.

(130017424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Ciancone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 123.604.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CIANCONE S.A.

Régis DONATI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013000146/12.

(120226622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

CID Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 110.645.

En date du 14 novembre 2012, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 3, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 31 octobre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000147/12.

(120226433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

CIL Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5750 Frisange, 13, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 45.858.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000148/10.

(120226362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

CIR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 15.381.

Réviseur d'Entreprise

Deloitte S.A.

Réviseur d'Entreprises

560, Rue de Neudorf

L-2220 Luxembourg

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 16 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprise à Deloitte S.A. jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013 et qui approuvera les comptes pour l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2012.

CIR INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2013000149/19.

(120226173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

**Coiffure Michou, Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Intercoiffure Michou, S.à r.l.).**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 2-4, boulevard de Verdun.
R.C.S. Luxembourg B 27.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013000151/9.

(120226401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

COLUFI Compagnie Luxembourgeoise de Participations Financières, Société Anonyme Soparfi.

R.C.S. Luxembourg B 6.013.

Au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription de la modification suivante pour la Société anonyme

COLUFI - COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE
PARTICIPATIONS FINANCIERES

avec siège social à Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, inscrite section B 6.013

Le domicile de la Société est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2012.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2013000152/16.

(120226119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Comptoir des Fers et Métaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 71.025.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 18 décembre 2012

En date du 18 décembre 2012, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Ole Mikael JENSEN et Monsieur Edward WALKER de leur mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Robert GOLDSMITH, né le 25 août 1978 à Oxford, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: The Old Dairy, Green End, MK18 3NT Granborough, Buckinghamshire, Royaume-Uni, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée de six (6) ans;

- de nommer Monsieur Patrick HEADON, né le 17 août 1965 à Londres, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: 40, Avenue William, 1095 Lutry, Vaud, Suisse, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée de six (6) ans.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Karsten WINGSTED
- Monsieur Robert GOLDSMITH
- Monsieur Patrick HEADON

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2012.

COMPTOIR DES FERS ET METAUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2013000153/25.

(120226463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 174.707.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen on the twenty-second day of January,

Before Maître Francis Kessler, a notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. IVG Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 150.381,

here represented by Mr Gérard Maîtrejean, lawyer, whose professional address is in L-2016 Luxembourg, route d'Ar-lon, 291, by virtue of a power of attorney given in Frankfurt on 18 January 2013, and

2. Internationale Kapitalanlagegesellschaft mbH - HSBC INKA (acting on behalf of the account majority VWINKA), a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Yorckstrasse 21, D-40476 Düsseldorf, Germany,

here represented by Mr Gerard Maîtrejean, lawyer, whose professional address is in L-2016 Luxembourg, route d'Ar-lon, 291, by virtue of a power of attorney given in Düsseldorf on 21 January 2013.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state, as follows, the articles of incorporation of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), which is hereby incorporated:

I. Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name / Types of Shareholders.

1.1 The name of the fund is "IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF" (the "Fund"). The Fund is an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) organised as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds, as amended from time to time (the "SIF Law") and the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

1.2 The Fund's shareholders are (i) IVG Luxembourg S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, in the process of registration with Luxembourg trade and companies register (the "Managing General Partner"), and (ii) the limited shareholders (actionnaires commanditaires) upon incorporation of the Fund and any person or entity that becomes a limited shareholder (actionnaire commanditaire) from time to time (collectively the "Limited Shareholders").

The Managing General Partner is jointly and severally liable for all liabilities of the Fund to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Fund or the relevant Compartment(s) (as defined below).

The Limited Shareholders are liable up to the amount of their investment in the relevant class of shares and Compartment in the Fund.

The Limited Shareholders and the Managing General Partner are, in the Articles, collectively referred to as the "Shareholders" and individually as a "Shareholder".

Art. 2. Registered office.

2.1 The Fund's registered office is established in Luxembourg-city, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Managing General Partner. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the "General Meeting"), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendments to the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Managing General Partner. If the Managing General Partner determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Fund at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Fund, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated Fund.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Fund is to invest the funds available to it in any kind of assets eligible under the SIF Law with the aim of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

3.2 The Fund may carry out any operation and any transaction which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SIF Law.

Art. 4. Duration.

4.1 The Fund is formed for an unlimited period.

4.2 The Fund shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Managing General Partner from acting as general partner of the Fund, the Fund shall not be immediately dissolved or liquidated, provided the General Meeting, convened in accordance with article 70 paragraph 3 of the Law, appoints a manager, who need not to be a Shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until another General Meeting is held, which such manager shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such General Meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority necessary to amend the Articles, a new managing general partner subject to the prior approval of the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF").

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital of the Fund shall be represented by one or more unlimited liability management shares (the "Management Shares") and ordinary shares (the "Ordinary Shares") and shall at any time be equal to the total net assets of the Fund (the Management Shares and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the "Shares").

5.2 The Management Shares are exclusively reserved to the Managing General Partner. The Ordinary Shares are offered to a maximum of one hundred (100) well-informed investors - within the meaning of article 2 of the SIF Law - who are not 'individuals' (each a "Well-Informed Investor").

5.3 The initial share capital of the Fund amounts to thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) divided into one (1) Management Share and thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) Ordinary Shares of no par value held by the Shareholders in IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF.

5.4 The minimum capital of the Fund shall be one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000), which must be reached within twelve (12) months after the date on which the Fund has been authorised in accordance with the SIF Law.

Art. 6. Compartments.

6.1 The Fund may be composed of one or more compartments (collectively the "Compartments" and individually a "Compartment"), in accordance with article 71 of the SIF Law, each of them constituting a distinct pool of assets, managed in the exclusive benefit of the Limited Shareholders of the relevant Compartment. A first Compartment will be launched by decision of the Managing General Partner. The name of each Compartment shall comprise the name of the Fund, followed by the denomination determined at the discretion of the Managing General Partner.

6.2 The Managing General Partner may, at any time, establish additional Compartment(s) and determine the name and specific features thereof (including, but not limited to investment objectives, policy, strategy and/or restrictions, specific

fee structure, reference currency) as further set out in the issuing document of the Fund, as amended and updated from time to time (the "Issuing Document") and which shall be fully described in the compartment supplement to the Issuing Document (the "Compartment Supplement").

6.3 The Fund is one single legal entity. However, in accordance with article 71 (5) of the SIF Law, the assets of a given Compartment are only available for the satisfaction of the debts, obligations and liabilities, which are attributable to such Compartment. Amongst Shareholders, each Compartment is treated as a separate entity.

Art. 7. Classes of Shares. The Managing General Partner may, at any time, issue different classes of Shares (collectively the "Classes" and individually a "Class") in respect of each Compartment, which may carry different rights and obligations inter alia with regard to eligible investors, income and profit entitlements, redemption features, and/or fee and cost features, as fully described in the relevant Compartment Supplement.

Art. 8. Form of Shares.

8.1 The Fund shall issue Shares in registered form only.

8.2 All issued Shares of the Fund shall be registered in the Share register which shall be kept at the registered office of the Fund and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Fund, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each fractional share.

8.3 The inscription of the Shareholder's name in the Share register evidences his right of ownership on such registered Shares. The Fund shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding upon request.

8.4 Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Fund with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the Share register.

8.5 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Fund may permit a notice to this effect to be entered into the Share register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Fund, or such other address as may be so entered into by the Fund from time to time, until another address shall be provided to the Fund by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered in the Share register by means of a written notification to the Fund at its registered office, or at such other address as may be set by the Managing General Partner from time to time.

8.6 The Fund recognises only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Shares(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Fund. The Managing General Partner has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Shares(s) until such attorney has been duly appointed. In the event that a Share is registered in the name of more than one person, the first-named holder in the register shall be deemed to be the representative of all joint holders and shall alone be entitled to be treated as a holder of such Share for all purposes, including without limitation, to receive notices from the Fund.

8.7 The Fund may decide to issue fractional Shares, up to two (2) decimal places. Such fractional Shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets attributable to the relevant Class of Shares on a pro rata basis.

8.8 Cash payments of dividends, if any, will be made to Shareholders by bank transfer or by cheque sent to their mandated addresses in the Share register.

Art. 9. Issue and Subscription of Shares.

9.1 The Shares may only be subscribed for by investors who comply with the status of Well-informed Investor. The compliance of each subscriber with the status of Well-informed Investor will be verified by the Managing General Partner or any agent to which such function has been delegated by the Managing General Partner. This restriction is not applicable to the Managing General Partner.

9.2 Investors wishing to subscribe for Shares in a Compartment shall execute a subscription agreement (the "Subscription Agreement"), which upon acceptance will be countersigned by the Managing General Partner. Investors thus commit themselves to subscribing and accepting Shares in accordance with the Articles as well as the terms and conditions set forth in the Issuing Document.

9.3 The Managing General Partner is authorised to issue, at any time, an unlimited number of additional Shares in any Class and in any Compartment, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. Each newly issued Share in one specific Class of one specific Compartment entitles its holder to the same rights and obligations of the holders of existing Shares in the same Class of the same Compartment.

9.4 Shares may be designated in series each of them corresponding respectively to a specific period of issuance, as may be determined for each Class in the relevant Compartment Supplement. The Shares of each series within one Class will have the same characteristics as the Shares of each other series of that Class, differing only in respect of their issue date and thus in respect of any right or obligation based on such issue date.

9.5 Shares shall have no par value.

9.6 The Managing General Partner may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Managing General Partner may

determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription level or other restrictions in the interest of the Fund. The Managing General Partner may also, in respect of a particular Compartment, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any conditions to which the issue of Shares may be submitted shall be detailed in the Issuing Document.

9.7 The issue price of Shares will be one Euro (EUR 1) per Share unless otherwise determined by the Managing General Partner on a Class by Class basis and as described in the relevant Compartment Supplement.

9.8 Shares shall be allotted only upon acceptance of the subscription and payment of at least 5% of the issue price. The issue price must be received before the issue of Shares. The payment will be made under the conditions and within the time limits as determined by the Managing General Partner and fully described in the Issuing Document and the relevant Compartment Supplement.

9.9 The Managing General Partner may agree to issue Shares in consideration for a contribution in kind, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, and as may be determined for in the relevant Compartment Supplement.

9.10 If an Investor does not meet the payment requirements as fully described in the relevant Compartment Supplement, it will be in default and potentially suffer the consequences as provided for in respect of each Compartment and set forth in the relevant Compartment Supplement.

9.11 The Managing General Partner may delegate to any duly authorised director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the issue price of any Shares and to issue the Shares.

Art. 10. Transfer of Shares.

10.1 Subject to the one hundred (100) Well-informed Investors limit abovementioned, Shares are freely transferable between Well-Informed Investors each time subject to the approval of the Managing General Partner (unless otherwise set forth in the relevant Compartment Supplement) and may be subject to such additional transfer conditions as set forth in the Issuing Document and in the relevant Compartment Supplement.

10.2 Any transfer of registered Shares shall be given effect by a written declaration of transfer to be inscribed in the Share register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Subject to the provisions of Article 10.1 above, any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by the Managing General Partner or any officer of the Fund or by any other person duly authorised thereto by the Managing General Partner.

10.3 The Management Shares are exclusively and mandatorily transferable upon replacement of the Managing General Partner by a new general partner appointed by the General Meeting within the conditions set forth under Article 4.3 above.

Art. 11. Redemption of Shares.

11.1 Redemption of Shares by a Shareholder can be requested in accordance with the Issuing Document and may be subject to such other conditions as set forth in the relevant Compartment Supplement.

11.2 The Managing General Partner may, upon serving a repurchase notice, decide to repurchase the Shares of any Shareholder and such Shareholder shall be obliged to sell its Shares to the Fund at the conditions determined by the Issuing Document and the relevant Compartment Supplement.

Art. 12. Conversion of Shares.

12.1 The conversion of Shares in a given Compartment into Shares of another Compartment or the conversion (or switching) of Shares of one Class into another Class within the same Compartment or of another Compartment may be authorised on a Compartment by Compartment basis as well as on a Class by Class basis as set forth under the relevant Compartment Supplement.

12.2 The Management Shares are not convertible into Ordinary Shares.

III. Net Asset Value

Art. 13. Calculation of the Net Asset Value.

13.1 The Net Asset Value (as defined below) per Share of each Class in each Compartment will be calculated by the Fund's administrative agent under the responsibility of the Managing General Partner with respect to each Valuation Day (as defined below) in accordance with Luxembourg law.

13.2 A "Valuation Day" means a day as of which the Net Asset Value per Share of any Class of Shares of any Compartment is calculated in accordance with these Articles and the Issuing Document, being at least once per year, or more frequently as may be set forth in the relevant Compartment Supplement.

13.3 The Net Asset Value per Ordinary Share of each Class in each Compartment will be expressed in the relevant reference currency. The Net Asset Value per Ordinary Share will be rounded down to two (2) decimal places.

13.4 The Net Asset Value per Ordinary Share of each Class in each Compartment on any Valuation Day is determined by dividing (i) the net assets of that Compartment attributable to such Class, being the value of the portion of that Compartment's gross assets less the portion of that Compartment's liabilities attributable to such Class, on such Valuation

Day, by (ii) the number of Ordinary Shares of such Class then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below (hereafter, the "Net Asset Value").

13.5 For the avoidance of doubt, the provisions of this Article 13 of the Articles are rules for determining the Net Asset Value per Ordinary Share and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Fund or its Compartments or any Ordinary Shares issued in the relevant Class and Compartment.

13.6 The net assets of the Fund are at any time equal to the total of the net assets of the various Compartments and will be expressed in Euro. Each Compartment may have a different reference currency. The Net Asset Value of each Compartment's Shares is expressed in the reference currency of the respective Compartment and within each Compartment the Net Asset Value of each Class, if applicable, is expressed in the reference currency of the respective Class, as further described in the relevant Compartment Supplement. In determining the Net Asset Value per Ordinary Share, income and expenditure are treated as accruing daily.

13.7 The calculation of the Net Asset Value per Ordinary Share of each Class in each Compartment will be made in the following manner:

13.7.1 The assets of each Compartment shall include:

- (i) the real estate investments owned by the relevant Compartment;
- (ii) the liquidities owned by the relevant Compartment;
- (iii) all cash in hand or on deposit, including any interest accrued thereon, owned by the relevant Compartment;
- (iv) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of properties, property rights, securities or any other assets sold but not delivered) owned by the relevant Compartment;
- (v) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stocks, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for in relation to the relevant Compartment (provided that the relevant Compartment may make adjustments in a manner not inconsistent with (vi) below with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights or by similar practices);
- (vi) all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the relevant Compartment to the extent information thereon is reasonably available to the relevant Compartment;
- (vii) all rentals accrued on any real estate investment or interest accrued on any interest bearing assets owned by the relevant Compartment except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to the relevant Compartment;
- (viii) the formation expenses of the relevant Compartment, including the cost of issuing and distributing Shares of the relevant Compartment, insofar as the same have not been written off; and
- (ix) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

13.7.2 The value of such assets shall be determined as follows:

- (i) real estate investments registered in the name of the relevant Compartment or a subsidiary of the relevant Compartment will be valued at least annually by one or more independent appraisers. The Fund's administrative agent is entitled to rely, without further inquiry, on the valuations provided by the independent appraiser(s) and, for the avoidance of doubt, the Fund's administrative agent will be under no obligation to value the real estate investments in calculating the Net Asset Value;
- (ii) securities of real estate companies which are listed on a stock exchange or dealt in on another regulated market in the sense of Directive 93/22 EEC on investment services in the securities field as amended (a "Regulated Market") will be valued on the basis of the last available publicised stock exchange or market value;
- (iii) subject as specified below, the securities of real estate investments which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another Regulated Market will be valued on the basis of the probable net realisation value (excluding any deferred taxation) estimated with prudence and in good faith by the Managing General Partner using, as far as is reasonably practicable, the value of real estate assets as determined in accordance with paragraph (i) above;
- (iv) the value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof; and
- (v) all other securities and other assets, including debt securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Managing General Partner or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Managing General Partner. Money market instruments held by the relevant Compartment with a remaining maturity of ninety days or less will be valued by the amortised cost method, which approximates market value.

13.8 The Managing General Partner may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the relevant Compartment.

13.9 The liabilities of the relevant Compartment shall include:

- (i) all loans and other indebtedness for borrowed money (including, without limitation, convertible debt, bills and accounts payable);
- (ii) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including, without limitation, accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);
- (iii) all accrued or payable expenses (including, without limitation, administrative expenses, advisory fees, fees payable to the Managing General Partner, the Fund's depositary, the Fund's administrative agent, or any other agents' fees);
- (iv) all known liabilities, present and future, including, without limitation, all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the relevant Compartment, where the Valuation Day falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;
- (v) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Day, as determined from time to time by the Managing General Partner; and
- (vi) all other liabilities of the relevant Compartment of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law and the applicable accounting principles. In determining the amount of such liabilities the relevant Compartment shall take into account all expenses payable by the relevant Compartment. The relevant Compartment may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

13.10 Payments for Shares must in any case be received prior to the publication of the subsequent Net Asset Value.

13.11 The assets and liabilities of different Compartments or different Classes shall be allocated as follows:

- (i) the proceeds to be received from the issue of Shares of a Compartment shall be applied in the books of the Fund to the relevant Compartment;
- (ii) where an asset is derived from another asset, such derived asset shall be applied in the books of the Fund to the same Compartment as the asset from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant Compartment;
- (iii) where the Fund incurs a liability which relates to any asset of a particular Compartment or to any action taken in connection with an asset of a particular Compartment, such liability shall be allocated to the relevant Compartment;
- (iv) upon the record date for determination of the person entitled to any dividend declared on Shares of any Compartment, to the extent applicable, the assets of such Compartment shall be reduced by the amount of such dividends; and
- (v) in the case where any asset or liability of the Fund cannot be considered as being attributable to a particular Compartment, such asset or liability shall be allocated to all the Compartments pro rata to the NAV of the relevant Compartment or in such other manner as determined by the Managing General Partner acting in good faith.

13.12 For the purposes of the Net Asset Value computation:

- (i) Shares of the Fund to be redeemed shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Managing General Partner on the relevant Valuation Day and from such time and until paid by the Fund the price therefore shall be deemed to be a liability of the Fund;
- (ii) Shares to be issued by the Fund shall be treated as being in issue as from the time specified by the Managing General Partner on the Valuation Day and from such time and until received by the Fund the price therefore shall be deemed to be a debt due to the Fund;
- (iii) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the currency in which the Net Asset Value for the relevant Compartment is calculated shall be converted on the basis of the rate of exchange ruling on the relevant Valuation Day; and
- (iv) where on any Valuation Day the Fund has contracted to:
 - a. purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Fund and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Fund;
 - b. sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Fund and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Fund,
 provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Day, then its value shall be estimated by the Managing General Partner.

13.13 In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision in calculating the Net Asset Value taken by the Managing General Partner or by the administrative agent or by any other organisation which the Managing General Partner may appoint for the purpose of calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Fund and on its present, past or future Shareholders.

Art. 14. Temporary Suspension of the Calculation.

14.1 The Managing General Partner may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value per Share and Share Class of any Compartment and the issue, redemption and conversion of Shares in respect of a given Compartment or a given Share Class within such Compartment in the following cases:

(i) any period during which any of the principal stock exchanges or other markets on which any substantial portion of the investments of the Fund attributable to such Compartment from time to time is quoted or dealt is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended, provided that such restriction or suspension affects the valuation on the investments of the Fund attributable to a Compartment quoted thereon; or

(ii) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency in the opinion of the Managing General Partner as a result of which disposals or valuation of assets owned by the Fund attributable to such Compartment would be impracticable; or

(iii) any period during which there is a breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments of such Compartment or the current price or values on any stock exchange or other market in respect of the assets attributable to such Compartment; or

(iv) when for any other reason the prices of any investments owned by the Fund attributable to any Compartment cannot promptly or accurately be ascertained.

14.2 No Shares shall be issued or redeemed during such a suspension.

14.3 All Shareholders will be notified as soon as practically feasible of any suspension of calculation of the Net Asset Value, or of any reinstatement following a suspension thereof and all reasonable steps will be taken to bring any suspension to an end as soon as possible.

14.4 The suspension of the determination of the Net Asset Value per Ordinary Share of a Compartment will have no effect on the determination of the Net Asset Value per Ordinary Share or on the issue and redemption of Ordinary Shares of any other Compartment that is not suspended.

IV. Management - Representation

Art. 15. Management.

15.1 The Fund shall be managed by the Managing General Partner for the duration of the Fund, unless the provisions of Article 4.3 above apply or the Managing General Partner is removed within the conditions set forth in Article 15.3 below.

15.2 The Managing General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Fund's interest which are not expressly reserved by laws or by these Articles to the General Meeting, each time in compliance with the investment objectives and strategy of the Fund and relevant Compartment.

15.3 The Managing General Partner may be removed for Cause (as defined below) by a resolution of the General Meeting adopted as follows:

(a) the quorum will be at least fifty (50) per cent of the Fund's share capital being present or represented; and

(b) the resolution must then be passed at least with sixty-six point six (66.6) per cent of the votes of the Shareholders present or represented. For the avoidance of doubt, the approval of the Managing General Partner is not required, to validly decide on its removal.

The Managing General Partner shall abstain from voting in respect of any such removal vote.

For the purpose of these Articles, "Cause" shall mean the gross negligence, wilful misconduct or fraud in the discharge of the relevant party's obligations in relation to the Fund and any of its Compartments; or the change of control of the relevant party without the prior unanimous approval of the Shareholders; or the insolvency, administration, bankruptcy of the relevant party or its respective parent companies; or, and inasmuch as applicable, in the event that the relevant party has materially breached its fiduciary duties to the Fund or obligations under the relevant agreement and, if the breach is capable of remedy, failing to remedy the breach within thirty (30) days starting on the day after receipt of written notice giving full details of the breach and requiring the relevant party to remedy the breach and stating that a failure to remedy the breach may give rise to termination.

15.4 Upon the removal of the Managing General Partner, the General Meeting shall appoint a new managing general partner in accordance with the quorum and majority for amendment of the Articles and subject to the prior approval of the CSSF.

15.5 The Managing General Partner may, from time to time, appoint officers or agents of the Fund as required for the operation and management of the Fund, provided however that the Limited Shareholders may not act on behalf of the Fund without risking their limited liability status. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Managing General Partner. Such appointments may be cancelled at any time by the Managing General Partner.

15.6 The Managing General Partner may create from time to time, as further detailed in the relevant Compartment Supplement, one or several committees composed of Managing General Partner members and/or external persons.

15.7 The General Partner may enter into investment management and investment advisory agreements and any other contracts that it may deem necessary, useful or advisable for carrying out its functions.

Art. 16. Representation.

16.1 The Fund shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the Managing General Partner.

16.2 The Fund shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Managing General Partner in its sole discretion.

Art. 17. Investment Policies and Restrictions.

17.1 The Managing General Partner, based upon the principle of risk diversification and in accordance with the Issuing Document, has the power to determine the investment policies and strategies of each Compartment of the Fund and the course of conduct of the management and business affairs of the Fund, within the restrictions as shall be set forth by the Managing General Partner in compliance with applicable laws and regulations.

17.2 The Fund may employ for each Compartment techniques and instruments relating to transferable securities, currencies or any other financial assets or instruments for the purpose of hedging.

Art. 18. Conflict of Interests.

18.1 The Managing General Partner, an affiliate thereof and, where applicable specialised asset services, investment advisors or managers involved in the management of the assets of any Compartment such as the initiator and asset servicer, the Fund's depositary, administrative agent and their respective affiliates, directors, officers and shareholders (collectively the "Parties") are or may be involved in other financial, investment and professional activities which may cause conflict of interest with the management and administration of the Fund and its Compartment(s). These include namely the management of other collective investment schemes, purchase and sale of securities, brokerage services, asset origination and servicing, custody and safekeeping services and serving as directors, officers, advisors, distributors or agents of other collective investment schemes or other companies, including companies and investment funds in which the relevant Compartment(s) may invest.

18.2 The Parties and their affiliates may also have ongoing relationships with the portfolio companies and/or their affiliates and may own obligations issued by them or deal in any obligation of a portfolio company or any of its affiliates and may accept deposits from, make loans or otherwise extend credit to, and generally engage in any kind of commercial or investment banking, investment management or other business transactions with, any portfolio company and/or any of its affiliates or with each other and may act with respect to such transactions in the same manner as if the transaction underlying the Compartment's investment did not exist.

18.3 The Parties may be remunerated by portfolio managers, distributors or sponsors of investment funds, in which the Compartments invest, for the access by such portfolio managers, distributors or sponsors of investment funds to the infrastructure and networks established by the Parties. Where applicable, investors in the Fund should be aware that the terms of placing arrangements with such trading portfolio managers may provide for the payment of fees up to a significant portion of an investment manager's total management and performance-based fees or of a portion of the brokerage commissions generated by the underlying investment funds, calculated by reference to the amounts invested in such underlying investment funds through the Parties. Although such arrangements, when they exist, may create potential conflicts of interest for the Parties between their duties to select portfolio managers based solely on their merits and its interest in assuring revenue in the context of the placing arrangements if this issue is not properly dealt with, investors in the Fund should note that the Parties shall at all time (i) act in the best interest of the Fund and the relevant Compartment(s) in the due diligence process carried out prior to the selection of any relevant target investment, and (ii) ensure that all investment/disinvestment recommendations in the management of the assets of the relevant Compartment are never influenced or affected by any of the terms of such placing arrangements.

18.4 Each of the Parties will respectively ensure that the performance of their respective duties will not be impaired by any such involvement that they might have. In the event that a conflict of interest does arise, the managers of the Managing General Partner and the relevant Parties shall endeavour to ensure that it is resolved fairly within reasonable time and in the interest of the Shareholders. Where the conflict of interest involves the Managing General Partner and/or an affiliate thereof, the Managing General Partner shall seek the prior unanimous written approval from the Limited Shareholders concerned.

Art. 19. Indemnification.

19.1 The relevant Compartment will indemnify the Managing General Partner, the investment adviser(s) and their respective affiliates, officers, managers, directors, employees and associates and all persons serving on the board of the Managing General Partner (each an "Indemnitee") against all claims, liabilities, costs and expenses incurred in connection with their role as such, other than for gross negligence, fraud, wilful misconduct, reckless disregard or bad faith. Limited Shareholders will not be individually obligated with respect to such indemnification beyond the amount of their investments in the relevant Compartment and their undrawn commitments.

19.2 The Indemnitees shall have no direct liability for any loss incurred by the Fund, its Compartment(s) or any Limited Shareholder howsoever arising in connection with the service provided by the Indemnitees, and each Indemnitee shall be indemnified and held harmless out of the assets of the relevant Compartment(s) against all actions, proceedings, reasonable costs, charges, expenses, losses, damages or liabilities incurred or sustained by an Indemnitee in or about the conduct of the relevant Compartment's business affairs or in the execution or discharge of his duties, powers, authorities or discretions in accordance with the terms of the appointment of the Indemnitee, including without prejudice to the generality of the foregoing, any costs, expenses, losses or liabilities incurred by the Indemnitee in defending (whether successfully or otherwise) any civil proceedings concerning the relevant Compartment(s) or its affairs in any court whether

in Luxembourg or elsewhere, unless such actions, proceedings, costs, charges, expenses, losses, damages or liabilities resulted from his gross negligence, fraud, wilful misconduct, reckless disregard or bad faith.

V. General meetings of shareholders

Art. 20. Powers and Voting rights.

20.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a General Meeting.

20.2 Each Share entitles the holder to one (1) vote.

Art. 21. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

21.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the Managing General Partner. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth (1/10th) of the share capital.

21.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting. Such notices will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting. To the extent required by Luxembourg law, further notices will be published in the Mémorial and in one Luxembourg newspaper.

21.3 The annual General Meeting is held every year at the Fund's registered office or at any other address in the city of Luxembourg indicated in the convening notice on second Thursday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case on the next Business Day) at 2 p.m. and for the first time in 2014. Any other General Meeting shall be held at such place and time as specified in the notices.

21.4 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

21.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

21.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

21.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Fund for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Fund's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

21.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of the share capital present or represented, it being understood that, unless otherwise provided for in the Articles or in the Issuing Document any resolution shall validly be adopted only with the approval of the Managing General Partner.

21.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half (1/2) of the share capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Fund's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two (2) Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds (2/3) of the votes cast, which shall include the consent of the Managing General Partner unless otherwise specified by these Articles. If the Managing General Partner is removed within the conditions set forth under Article 15.3 above, any amendment to Article 1 of the Articles shall not require the consent of the Managing General Partner.

21.10 Any change in the nationality of the Fund and any increase of a Shareholder's obligations in the Fund shall require the unanimous consent of the Shareholders.

Art. 22. General Meetings of Compartment(s).

22.1 The Managing General Partner may at any time convene a General Meeting of one or several specific Compartment(s) in order to decide on any matter, which relate exclusively to such Compartment(s).

22.2 Legal provisions as well as provisions of these Articles relating to the general meetings of Shareholders of the Fund shall apply to the extent possible mutatis mutandis to the general meetings of Shareholders of one or several specific Compartment(s).

VI. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 23. Financial year and accounts.

23.1 The financial year of the Fund shall commence each year on the first of January and shall end on the thirty-first of December of the same year, with the exception of (i) the first financial year, which will begin on the date of the Fund's incorporation and will terminate on 31 December 2013, and (ii) the last financial year, which will begin on the first of January and end on the date of the Fund's dissolution.

23.2 Each year, the Managing General Partner prepares the annual report in compliance with the SIF Law. Such annual report must include a balance sheet or a statement of assets and liabilities, a profit and loss account, a report on the activities of the past financial year as well as any significant information.

23.3 The audited annual accounts shall be approved by the annual General Meeting.

Art. 24. Reference currency.

24.1 The Fund shall prepare accounts in Euro. For the purpose of determining the capital of the Fund, the net assets attributable to each Compartment shall, if not denominated in Euro, be converted into Euro and the capital shall be the aggregate of the net assets of all the Compartments.

Art. 25. Auditor.

25.1 The accounting data related in the annual report of the Fund shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the General Meeting and remunerated by the Fund.

25.2 The auditor shall fulfil the duties prescribed by the SIF Law.

Art. 26. Distributions.

26.1 The annual General Meeting shall approve the allocation proposed by the Managing General Partner in accordance with the allocations rules set out for distributions in the Issuing Document and in particular as set forth in each Compartment Supplement.

26.2 The Managing General Partner may in its discretion decide to pay interim dividends at any point in time unless otherwise provided for in the Issuing Document and, in particular, as set forth in the relevant Compartment Supplement.

26.3 Distributions shall be paid in Euro or in the base currency of a Compartment and at such time and place that the Managing General Partner shall determine from time to time in conformity with the Compartment Supplement.

26.4 No distribution may be made which would result in the net assets of the Fund to fall below the minimum capital required by the SIF Law, as set out in Article 5.4 above.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 27. Term, Termination, Amalgamation and Transfer of Assets of Compartments or Classes.

27.1 The Compartments may be created for any undetermined period or for a fixed period as provided for in the Issuing Document and in the relevant Compartment Supplement. In case a Compartment is created for a fixed period, it will terminate automatically on its maturity date provided for in the relevant Compartment Supplement.

27.2 In the event that, for any reason whatsoever, the value of the total net assets in any Compartment or the Net Asset Value of any Class of Ordinary Shares within a Compartment has decreased to, or has not reached, an amount determined by the Managing General Partner to be the minimum level for such Compartment, or such Class of Ordinary Shares, to be operated in an economically efficient manner or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation or as a matter of economic rationalisation, the Managing General Partner may decide to redeem all the Shares of the relevant Class or Classes at the Net Asset Value (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated with reference to the Valuation Day in respect of which such decision shall be effective. The Managing General Partner shall serve a notice to the holders of the relevant Class or Classes of Ordinary Shares prior to the effective date for the compulsory redemption, which will indicate the reasons and the procedure for the redemption operations. Registered holders shall be notified in writing. Where applicable and unless it is otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between the Limited Shareholders, the Limited Shareholders of the Compartment or of the Class of Ordinary Shares concerned may continue to request redemption of their Ordinary Shares free of charge (but taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption.

27.3 Notwithstanding the powers conferred to the Managing General Partner by the preceding paragraph, the General Meeting of any one or all Classes of Ordinary Shares issued in any Compartment will, in any other circumstances, have the power, with the consent of the Managing General Partner, to decide the redemption of all the Ordinary Shares of the relevant Class or Classes and refund to the Limited Shareholders the Net Asset Value of their Ordinary Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated with reference to the Valuation Day in respect of which such decision shall be effective. Such General Meeting shall not validly deliberate unless at least fifty (50) per cent of the outstanding Shares in the relevant Classes and/or Compartments is present or represented. If this requirement is not achieved, a second General Meeting may be convened and will validly deliberate with no quorum requirement. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two thirds (2/3) of the votes validly cast by the Limited Shareholders present or represented at the General Meeting. Redemption proceeds,

which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the caisse de consignation on behalf of the persons entitled thereto.

27.4 Under the same circumstances as provided by the Article 27.2 of these Articles, the Managing General Partner may decide to allocate the assets of any Compartment to those of another existing Compartment within the Fund, or to another Luxembourg undertaking for collective investment organised under the provisions of the SIF Law, or the Luxembourg law dated 10 December 2010 relating to undertakings for collective investments, as amended from time to time, or to another compartment within such other undertaking for collective investment (the "New Compartment") and to re-designate the Shares of the Class or Classes concerned as shares of the New Compartment (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Limited Shareholders). Such decision will be published in the same manner as described in Article 27.2 of these Articles one (1) month before its effectiveness (and, in addition, the publication will contain information in relation to the New Compartment), in order to enable Limited Shareholders to request redemption of their Ordinary Shares, free of charge, during such period. Limited Shareholders who have not requested redemption will be transferred as of right to the New Compartment.

2.5 Furthermore, in other circumstances than those described in Article 27.2 of these Articles, a contribution of the assets and of the current and determined liabilities attributable to any Compartment to another undertaking for collective investment referred to in Article 27.4 of these Articles or to another compartment within such other undertaking for collective investment shall require a resolution of the Limited Shareholders of the Class or Classes of Shares issued in the Compartment concerned. There shall be no quorum requirements for such General Meeting, which shall decide by resolution taken by simple majority of those present or represented and voting at such General Meeting, with the consent of the Managing General Partner, except when such an amalgamation is to be implemented with a Luxembourg undertaking for collective investment of the contractual type ("fonds commun de placement") or a foreign based undertaking for collective investment, in which case the resolutions shall be binding only on such Limited Shareholders who have voted in favour of such amalgamation.

27.6 As soon as the decision to liquidate or merge a Compartment is taken, the issue of Shares in such Compartment is prohibited and shall be deemed void.

27.7 Each Compartment may be separately dissolved without impacting any other Compartment. The dissolution of the last Compartment causes ipso jure the liquidation of the Fund.

Art. 28. Dissolution and Liquidation of the Fund.

28.1 The Fund may at any time be dissolved by a resolution of the General Meeting resolving in the conditions prescribed for the amendment of these Articles. The Fund shall also be dissolved upon dissolution of the last existing Compartment.

28.2 Should the share capital of the Fund fall below two thirds (2/3) of the minimum capital indicated in Art. 5.4 above, a General Meeting must be convened by the Managing General Partner to consider the dissolution of the Fund. Any decision to liquidate the Fund shall be taken, without any quorum requirements, by a majority of the Shares present or represented at the General Meeting.

28.3 Should the share capital of the Fund fall below one quarter (1/4) of the minimum capital indicated in Art. 5.4 above, a General Meeting must be convened by the Managing General Partner to consider the dissolution of the Fund. Any decision to liquidate the Fund shall be taken, without any quorum requirements, by Shareholders holding together one quarter (1/4) of the Shares present or represented at the General Meeting.

28.4 Where the holding of a General Meeting is required in accordance with Article. 28.2 or 28.3 above, such General Meeting must be convened by the Managing General Partner so that it is held within a period of forty (40) days from the assessment that the net assets of the Fund have fallen below two third (2/3) or one quarter (1/4) of the minimum capital, as the case may be.

28.5 In the event of dissolution of the Fund, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding on such dissolution and subject to the approval of the CSSF. The operations of liquidation will be carried out pursuant to Luxembourg applicable laws.

28.6 As soon as the decision to liquidate the Fund is taken, the issue of Shares in all Compartments is prohibited and shall be deemed void.

Art. 29. Liquidation proceeds.

29.1 The net proceeds of liquidation corresponding to each Compartment shall be distributed by the liquidator(s) to the Shareholders of the relevant Compartment in accordance with the rules laid out under Article 26 above.

29.2 Any liquidation proceeds that cannot be distributed to their beneficiaries upon close of the liquidation will be deposited with the caisse de consignation on behalf of the persons entitled thereto.

VII. General provisions

Art. 30. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and the SIF Law as such laws have been or may be amended from time to time.

Subscription and Payment

IVG Luxembourg S.à r.l., represented as stated above, subscribes for 1 (one) Management Share, in registered form, without nominal value and agrees to pay for it in full by a contribution in cash in the amount of one Euro (EUR 1).

Internationale Kapitalanlagegesellschaft mbH - HSBC INKA (acting on behalf of the account majority VWINKA), Yorckstrasse 21, D-40476 Düsseldorf, Germany, whose sole shareholder is the Versorgungswerk der Architektenkammer Baden-Württemberg, Stuttgart, Germany, represented as stated above, subscribes for thirty thousand nine hundred and ninety-eight (30.998) Ordinary Shares in registered form, without nominal value, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of thirty thousand nine hundred and ninety-eight Euro (EUR 30.998).

IVG Luxembourg S.à r.l., represented as stated above, subscribes for 1 (one) Ordinary Share, in registered form, without nominal value and agrees to pay for it in full by a contribution in cash in the amount of one Euro (EUR 1).

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is at the Fund's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Fund in connection with its incorporation are estimated at approximately three thousand euro (EUR 3,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Fund, its Shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as Managing General Partner of the Fund for an unlimited duration:

IVG Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

2. The following person is appointed as auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Fund until the annual general meeting of 2014:

Ernst & Young (Luxembourg), 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Fund is set at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

4. The amount paid in at the incorporation of the Fund shall be allocated to the first Compartment to be launched by decision of the Managing General Partner.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English and no translation in an official language will be required in conformity with article 26 (2) of the SIF Law.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

After reading this deed, the notary signs it with the authorised representative of the appearing parties.

Signé: Maîtrejean, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 janvier 2013. Relation: EAC/2013/1103. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013015137/651.

(130017922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Contact-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 56.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000154/10.

(120226450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

CPI Capital Partners Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013000156/11.

(120226539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Cramex S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 14.700.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 21 décembre 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Madame Michelle DELFOSSE aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 21 décembre 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 21 décembre 2012 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Pour CRAMEX S.A. -SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2013000157/24.

(120226435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Cristalnet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 83.837.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000158/10.

(120226091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

CURA Investment Corporation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 113.437.

En date du 31 juillet 2012, l'associé unique n'a pas renouvelé le mandat de réviseur d'entreprises agréé de KPMG, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000160/12.

(120226145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Cycles Rasqui s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 52, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 84.348.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000161/10.

(120226415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

D Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 175.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 154.735.

EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'associé unique en date du 20 décembre 2012:

1. La démission de Monsieur Daniel Mark REED, de son mandat de gérant de la société, a été acceptée avec effet au 11 décembre 2012.

2. La personne suivante a été nommée en tant que nouveau gérant de la société, avec effet au 11 décembre 2012 et pour une durée indéterminée:

- Madame Valerie Sue DOUDS, née le 16 mars 1962 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Dentsply International Inc., 221 West Philadelphia Street, Suite 60W, York, PA 17405, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013000162/20.

(120226115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Dentsply Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.373.150,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 88.076.

EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'associé unique en date du 20 décembre 2012:

1. La démission de Monsieur Daniel Mark REED, de son mandat de gérant de la société, a été acceptée avec effet au 11 décembre 2012.

2. La personne suivante a été nommée en tant que nouveau gérant de la société, avec effet au 11 décembre 2012 et pour une durée indéterminée:

- Madame Valerie Sue DOUDS, née le 16 mars 1962 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Dentsply International Inc., 221 West Philadelphia Street, Suite 60W, York, PA 17405, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013000164/20.

(120226143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Dentsply EU Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 3.160.857.060,88.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 73.350.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés en date du 20 décembre 2012:

1. La démission de Monsieur Daniel Mark REED, de son mandat de gérant de la société, a été acceptée avec effet au 11 décembre 2012.

2. La personne suivante a été nommée en tant que nouveau gérant de la société, avec effet au 11 décembre 2012 et pour une durée indéterminée:

- Madame Valerie Sue DOUDS, née le 16 mars 1962 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Dentsply International Inc., 221 West Philadelphia Street, Suite 60W, York, PA 17405, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013000165/20.

(120226177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Datinvest Ventures Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 78.604.

—
EXTRAIT

En date du 12 décembre 2012, les actionnaires de la société Datinvest S.A. ont approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Ivo Hemelraad de sa fonction d'administrateur de la Société est acceptée avec effet immédiat;

- Monsieur Freddy De Petter, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2018.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000169/15.

(120226610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

DB Projects S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 146.497.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000170/10.

(120226101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

DDS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, rue Edouard Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 149.141.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000171/10.

(120226099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Denning & Co. Investments Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 52.923.

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de ma fonction d'administrateur et de membre du Conseil d'Administration de la société Denning & Co. Investments Ltd. S.A., RCS Luxembourg B 52.923, siège social 34 rue Michel Rodange, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

A. Bourkel.

Référence de publication: 2013000173/11.

(120226191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Denning & Co. Investments Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 52.923.

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de ma fonction d'administrateur, de ma fonction d'administrateur délégué et de membre du Conseil d'Administration de la société Denning & Co. Investments Ltd S.A., RCS Luxembourg B 52.923, siège social 34 rue Michel Rodange, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

A. Bourkel.

Référence de publication: 2013000174/11.

(120226191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

General Mills Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.595.800,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 173.584.

STATUTES

In the year two thousand and twelve on the third of December,
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

GENERAL MILLS SWISS THREE GMBH, a company organized and existing under the laws of Switzerland, with registered address at CH-6300 Zug, Switzerland, Baarerstrasse 21, registered with the "Handelsregister des Kantons Zug" under file number CH-170.4.009.495-2;

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 7, 2012.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which set forth in Articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the specific rules applying to sole shareholder companies.

Art. 2. Corporate purpose. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Corporate name. The name of this Company shall be: "GENERAL MILLS LUXEMBOURG ONE S.A R.L."

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is situated in Luxembourg.

It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 Subscribed share capital

The share capital amounts to two million five hundred ninety-five thousand and eight hundred US Dollars (USD 2,595,800) represented by two million five hundred ninety-five thousand and eight hundred (2,595,800) shares with a par value of one US Dollar (USD 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a sole shareholder company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law.

6.2 Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 Profit participation

Each share entitles its holder to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint-owners shall appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they shall constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and B.

Upon the appointment of any manager, other than a sole manager, that manager shall be designated by the shareholder (s) as a category A or category B manager.

If at a time when there is a sole manager, a further manager is appointed, the shareholder(s) shall, at such time, in addition to designating the new managers as category A or B managers, also designate the existing manager, to the extent not already categorised, as a category A or B.

The manager(s) need(s) not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

If the Company has a sole manager, the manager shall be Luxembourg resident (or non-resident who carry on a professional activity in Luxembourg).

If several managers have been appointed, (i) one category of manager(s) shall be exclusively composed of Luxembourg residents (or non-residents who carry on a professional activity in Luxembourg) and (ii) a majority of managers shall be Luxembourg residents (or non-residents who carry on a professional activity in Luxembourg).

7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of a manager of category A and a manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers showing that sufficient retained profits are available for distribution. If desired, these interim accounts may be reviewed by an independent professional;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of managers of category A and B is present or represented at the meeting of the board of managers.

The board meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. If managers are to participate in a board meeting by telephone or video conference call or by other similar means of communication, the communication shall be initiated by a participant in Luxembourg and a majority of the participants shall be physically in Luxembourg. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn-up in writing. Each contract entered into between the sole shareholder and the Company represented by the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn-up in writing.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings is not mandatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors who need not to be shareholder, in accordance with Article 200 of the Law. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts. The Company's accounting year starts on the first of June of each year and ends on the thirty first of May of the following year, with the exception of the first accounting year which begins on the date of incorporation of the Company and terminates on May 31, 2013.

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five percent (5%) of the net profit of the Company shall be allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, GENERAL MILLS SWISS THREE GMBH, aforementioned declared to subscribe the entire share capital represented by two million five hundred ninety-five thousand and eight hundred (2,595,800) shares of one US Dollar (USD 1) each.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of two million five hundred ninety-five thousand and eight hundred US Dollars (USD 2,595,800) is at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand nine hundred Euros (2,900.- EUR).

Resolution of the sole shareholder

1. The Company shall be managed by the following managers:

Category A managers:

- Ms. Lutgarde Françoise A. Denys, born on December 29, 1967 in Oostende, Belgium and residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Martinus Cornelis Johannes Weijermans, born on August 26, 1970 in s-Gravenhage, The Netherlands and residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Category B managers:

- Mr. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, born on February 28, 1971 in Geleen, The Netherlands and residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Robert van 't Hoeft, born on January 13, 1958 in Schiedam, The Netherlands and residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this deed.

The deed having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trois décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

GENERAL MILLS SWISS THREE GMBH, une société à responsabilité limitée soumise au droit Suisse ayant son siège social au 21 Baarerstrasse CH-6300 Zoug, Suisse, et inscrite auprès du "Handelsregister des Kantons Zug", sous le matricule CH-170.4.009.495-2;

ici représentée par M. Regis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 novembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13, les règles particulières qui s'appliquent à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social. L'objet de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations.

La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations, sans offre publique, qui pourront être convertibles, et à l'émission de titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination «GENERAL MILLS LUXEMBOURG ONE S.A R.L».

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent US Dollars (USD 2.595.800) représenté par deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent (2.595.800) de parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un associé unique, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi.

6.2 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse d'un associé unique, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Gérance.

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégories A et B.

Dès sa nomination, tout gérant autre que le gérant unique devra être désigné par l'associé unique ou les associés comme étant gérant de catégorie A ou B.

Si la Société ne compte qu'un seul gérant au moment où un second gérant est nommé, l'associé unique ou les associés, devra/ont en plus d'indiquer la catégorie à laquelle appartient ce nouveau gérant, indiquer celle du gérant existant.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

Si la Société a un gérant unique, ce gérant doit être résident luxembourgeois (ou bien non- résident ayant son activité professionnelle à Luxembourg).

Si plusieurs gérants ont été nommés, (i) une catégorie de gérant(s) doit être exclusivement composée de résidents luxembourgeois (ou bien non- résidents ayant leur activité professionnelle à Luxembourg) et (ii) une majorité de gérants doit être formée de résidents luxembourgeois (ou bien non- résidents ayant leur activité professionnelle à Luxembourg).

7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer un acompte sur dividendes sous les conditions suivantes:

- Le gérant ou le conseil de gérance doit établir des comptes intérimaires montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Chaque gérant peut demander que les comptes intérimaires soient revus par un auditeur indépendant.

- Le paiement est effectuée une fois que la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas en menacés.

7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance doit être tenu au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel que précisé dans la convocation.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Si les gérants participent à un conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication, la communication doit être initiée par un participant au Luxembourg et une majorité de participants doit être physiquement présente au Luxembourg. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. Chaque contrat conclu entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre de parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre d'associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre d'associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir collégalement et former le conseil des commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels. L'année sociale de la Société commence le premier juin de chaque année et se termine le trente et un mai de l'année suivante, à l'exception toutefois de la première année qui débute à la date de la formation de la Société et se termine le 31 mai 2013.

A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription - Libération

Les Statuts ainsi établis, GENERAL MILLS SWISS THREE GMBH, susnommée, déclare souscrire l'entièreté du capital social représenté par deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent (2.595.800) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille huit cent US Dollars (USD 2.595.800) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille neuf cents Euros (2.900.- EUR).

Décisions de l'associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

Gérants de catégorie A:

- Madame Lutgarde Françoise A. Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende, Belgique, demeurant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; Grand Duché de Luxembourg;

- Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à s-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; Grand Duché de Luxembourg.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

- Monsieur Robert van 't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; Grand Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de cette comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 décembre 2012. Relation: LAC/2012/58224. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166800/391.

(120219848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Denning & Co. Investments Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 52.923.

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de ma fonction d'administrateur et de membre du Conseil d'Administration de la société Denning & Co. Investments Ltd. S.A., RCS Luxembourg B 52.923, siège social 34 rue Michel Rodange, avec effet immédiat.

Le 26 décembre 2012.

Gestion & Administration S.A.

Référence de publication: 2013000175/12.

(120226191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Denning & Co. Investments Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 52.923.

Nous, FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., RCS Luxembourg B 39.844, déclarons par la présente avoir démissionné avec effet immédiat de notre mandat de commissaire aux comptes de la société

DENNING & Co. INVESTMENTS S.A.

(RCS Luxembourg: B 52.923)

constituée en date du 28 novembre 1995, par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 27.12.2012.
Fiduciaire Centra Fides SA

Référence de publication: 2013000176/14.

(120226191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Destination Beauté s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 32, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 144.596.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2012.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013000178/14.

(120226354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Vitol Holding II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 43.512.

Veillez prendre note de la démission, avec effet immédiate, de l'administrateur suivant:

Monsieur Christopher Paul Bake, né le 25 décembre 1963 à Bangkok, en Thaïlande, et ayant pour adresse le 2 Precinct Building, level 5, Dubaï International Centre, Dubaï, aux Emirats Arabes Unis

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vitol Holding II S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur B

Référence de publication: 2012171210/15.

(120225324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Vecoflex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 18, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 164.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VECOFLEX S.à r.l.

Référence de publication: 2012171203/10.

(120225552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Velixia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 123.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012171204/9.

(120225731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2012.
